



Kumba I Council

A Sub Divisional Council
 Republic of Cameroon
 South West Region
 Meme Division - Kumba
 P.O. Box 03, Kumba

Tel: +237 677773366

Email: Kumbacouncil@gmail.com
 Web: <http://kumbacouncil.org>
 Blog: <http://kumbadayandnight.com>



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°: 07/AONO/CAK1/SO/CPMCAK1/2026 **06/04/2026**

CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ A KAKE II DANS LA ARRONDISSEMENT KUMBA 1^{ER}, - DEPARTEMENT DE LA MEME, REGION DU SUD OUEST

1. OBJET:

Dans le cadre du BIP 2026, le Maire de la Commune de Kumba I^{er}, Autorité Contractante invite, par le présent avis d'Appel d'Offres National Ouvert (**En procédure d'urgence**), les soumissionnaires remplissant les conditions requises à présenter sous plis fermés leurs offres pour la **CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ A KAKE II DANS LA ARRONDISSEMENT KUMBA 1^{ER}, - DEPARTEMENT DE LA MEME, REGION DU SUD OUEST**

	Project	Lieu	cautionement	Montant	An	Durée d'exécution
01	CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ A KAKE II DANS LA ARRONDISSEMENT KUMBA 1 ^{ER} , - DEPARTEMENT DE LA MEME, REGION DU SUD OUEST	Njuki – Up Station	300,000	57,000,000	04	2026

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX:

Les travaux comprennent notamment la construction d'une **MARCHÉ A KAKE II DANS LA ARRONDISSEMENT KUMBA 1^{ER}, - DEPARTEMENT DE LA MEME, REGION DU SUD OUEST**

PARTICIPATION:

Sont éligibles les entrepreneurs ayant l'expérience et les capacités techniques et financières requis dans le Dossier d'Appel D'offres.

3. Allotissement:

4. PARTICIPATION:

Sont éligibles les entrepreneurs Camerounais ayant l'expérience et les capacités techniques et financières requis dans le Dossier d'Appel D'offres.

5. FINANCEMENT:

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2026. PROVISION: **57,000,000 F.CFA**

6. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables aux services de Marche de la Commune de KUMBA I^{er}, dès publication du présent avis.

7. ACQUISITION DU DAO:

Le Dossier d'Appel d'Offres devra être obtenu au **Services des développement /Marchés de la Commune de Kumba I^{er}, Porte N° 209** sur présentation d'une quittance de versement au trésor Municipale de la somme non remboursable de **Quarante milles (60,000) Francs CFA**.

8. REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigées en **Anglais ou en Français en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de

réception, ou y être déposée, au services de marches de la Commune de Kumba 1^{er}, au plus tard le 23/04/26 à 10 :00am heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces Administratives;
- Enveloppe B : offre Technique;
- Enveloppe C : offre Financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°: 07/ AONO /CAK1/SO/CPMCAK1/2026 06/04/2026
CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ A KAKE II DANS LA ARRONDISSEMENT KUMBA 1^{ER}, - DEPARTEMENT DE LA MEME, REGION DU SUD OUEST

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

9. RECEVABILITÉ DES OFFRES

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établi postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant **300,000FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 23/04/26 à 11 :00am, heure locale, par la Commission Interne de passation des Marchés Publics DE LA COMMUNE DU KUMBA 1^{ER}, dans la salle de Conférence.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix.

12. DÉLAIS D'EXÉCUTION

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de : **quater (04) mois**

13. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

I. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Insuffisance ou absence du montant de la caution de soumission
- Faux documents ou documents falsifiés ;
- Fausse déclaration ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Note technique inférieure au seuil requis ;
- Non- respect de pièces modèles ;

NB : lorsqu'un document administratif est manquant ou jugé non conforme lors de la séance d'ouverture des offres, le soumissionnaire dispose de 48 heures (quarante huit heures) pour produire ou remplacer le document concerné

II. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères essentiels de qualification sont tel qu'il suit :

- Le non respect de l'article 92 alinea 9 du code des marchés public
- Présentation générale de l'offre;

- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
 - Moyens logistiques;
 - Qualité de Personnel clé;
 - Méthodologie;
 - Capacité financière;
 - Attestation de visite du site signé par le MD;
 - Rapport de visite du site signé par l'entreprise et le chef d'établissement;
 - Cahier des clauses techniques Particulières paraphé à chaque page, signée et cachetée à la fin ;
 - Cahier des clauses Administratives Particulières complété paraphe a chaque page, signée et cachetée à la fin ;
 - Attestation de surface financière supérieure ou égale 75% du montant de l'offre;
- Les critere essentiels sont soumis a des minma dont le detail est donne dans le RPAO.

III. **Criteria de qualification.**

1. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (75% du montant du projet)
 2. Les références de l'Entreprise ;
 3. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
 4. L'expérience du personnel d'encadrement ;
 5. La méthodologie
 6. Chiffre d'affaires d'au moins 75% du montant du projet
 7. Personnel qualifié approprié
- Le non-respect de deux (02) critères entraînera l'élimination de l'offre.

14. DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise.

15. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Services des Marches, KUMBA I COUNCIL.

16. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la **moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'Appel d'Offres.

Fait à KUMBA, Le 06/04/26

LE MAIRE

AUTORITÉ CONTRACTANTE

Ampliations :

- ARMP (for publication and archiving)
- RDMINMAP SW (For publication)
- Prefecture Meme (For publication)
- Chairperson of Tender's board (for information)
- DDMINTP/Meme(for archiving)
- DDMINMAP/Meme (for publication)
- Notice boards (for information)
- Contracts Service (for archiving)
- DDMINDEVEL/Meme (Pour info)



Prince Eseme Muses Esembe
THE MAYOR
KUMBA 1 COUNCIL